

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021
DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2021 - 06

PRÉFECTURE DU NORD

15 FEV. 2021

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Actualisation RH : Suppression du poste « Data Scientist_paramétreur de données » et création d'un poste de chef de pôle PassPass.

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 11 février 2021, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu les Statuts du Syndicat Hauts-de-France Mobilités,

Vu le ROB présenté le 14 décembre 2020,

Vu le Budget Primitif voté le 11 Février 2021,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2021 adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu le Décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier d'emploi des Attachés territoriaux,

Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux,

Vu le Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (JO du 29/02/2020) et à la création de corps transitoires éligibles au Rifseep,

Vu la loi 2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, la décision n°2019-790 DC du 1er août 2019 du Conseil Constitutionnel relative à la conformité de cette loi (JO du 07/08/2019),

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels paru au journal officiel du 21/12/2019,

Vu la délibération n° 2021-05 relative à l'actualisation RH et au nouvel organigramme,

Considérant la nécessité de développer la coordination PassPass et de renforcer le management de proximité sur les missions dédiées,

Considérant l'absence de publication et de recrutement sur le poste de Data Scientist-paramétreur de données créé en 2018,

Vu l'avis du CTPI en date du 10 février 2021,

DECIDE

- De supprimer le poste de « Data Scientist_paramétreur de données »
- De procéder à la création d'un poste de Chef de pôle PassPass du grade des Attachés territoriaux afin de prendre en charge les missions relatives à la coordination Passpass
 - o Coordination du suivi de projet de passpass.fr et de la communauté passpass
 - o Coordination des acteurs et prestataires internes et externes liés à Passpass
 - o Management direct du pôle passpass.fr et des agents de ce pôle
 - o Mise en œuvre et suivi des partenariats passpass
- De recruter cette personne en tant que fonctionnaire du corps des Attachés Territoriaux et de fixer sa rémunération selon l'échelle indiciaire des Attachés territoriaux, entre les indices Majorés 390 à 673 (indice brut 444 à 821),
- De pourvoir ce poste, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, et dans les conditions fixées par la loi (article 3.3.2 loi du 26 janvier 1984 modifiée par la loi du 06/08/2019), par des agents contractuels pour les besoins de continuité du service, et pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire si aucun fonctionnaire ne pouvait être recruté sur ce postes qui requiert une expertise et une technicité particulière
- Ce recrutement éventuel d'agent contractuel sur ce poste ne serait prononcé qu'à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération et de l'actualiser selon les considérants,

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

15 FEV. 2021

PLI RECOMMANDÉ

Tableau des effectifs soumis au vote du 11 février 2021

Annexe à la délibération 2021-06

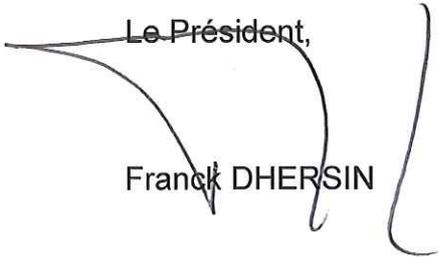
POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS						
Filière Administrative						
Une ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire
	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Un Gestionnaire Ad et Fin	Attaché		1	1	complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché et Att pp	A	2	2	complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Directeur T.	A	1	1	Complet	Titulaire
Un-e Directeur/trice Ad.						
Filière Technique						
Un Directeur Eric	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel CDI
Un chargé de mission Administrateur système	Ingénieur Principal	A	1	1	complet	En détachement au 1 ^{er} /03/21
Un responsable PFR Thierry 2018-10 et 2020-19	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Adjoint au responsable PFR Yannick 2018-10 et 2020-19	Technicien	B	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
POSTES A POURVOIR						
Un chargé de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
Un chargé de Mission expert	Ingénieur	A	0	0	complet	Contractuel
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
POSTES A SUPPRIMER						
Un Data Scientist paramétreur de données	Ingénieur	A	0	0	complet	Fonctionnaire ou contractuel (art 3.3.2)
TOTAL POSTES PERMANENTS						
			15	12		
TOTAL POSTES POURVUS						
			12	12		
TOTAL POSTES A POURVOIR						
			01	-		
TOTAL POSTES au BP2021						
			13	13		

AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN



Correspondance administrative : HDF MOBILITES - Siège de Région - 151 Avenue du Président HOOVER 59555 LILLE CEDEX
Email : b.courty@hdfmobilités.fr - téléphone : 03 20 14 62 00